

**OFFICE NOTARIAL DE ROGLIANO  
SELAS PAOLETTI NOTAIRES ASSOCIES**

**Commune de CASABIANCA**

**AVIS DE CREATION  
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Date de L'acte : 8 AVRIL 2025**

Suivant acte reçu par Me Christophe RAMAZZOTTI Notaire à ROGLIANO (HAUTE-CORSE°

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

**- Identité des Requérants**

Monsieur Louis Nonce Victor **VITTI**, retraité, époux de Madame Félicie Antoinette **POMONTI**, demeurant à LUCCIANA (20290)32 Bis route de Poretta.  
Né à TOULON (83000) le 2 juillet 1938.

Marié à la mairie de ORTIPORIO (20290) le 16 juin 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jean Baptiste **VITTI**, retraité, demeurant à BASTIA (20600) chemin de Falconaja Villa A Casa Bianca.

Né à TOULON (83000) le 10 octobre 1934.

Divorcé de Madame Jeanne **RAFFAELLI** suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de BASTIA (20200) le 15 juin 1994, et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

**- Désignation des Biens**

**DÉSIGNATION**

A CASABIANCA (HAUTE-CORSE) 20237, .

Des parcelles de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	188	MARSIANACCIE	00 ha 22 a 50 ca
A	200	MALERZO	00 ha 01 a 31 ca
A	201	MALERZO	00 ha 22 a 20 ca
A	202	MALERZO	00 ha 06 a 08 ca
A	276	MALERSO	00 ha 00 a 54 ca
A	289	MALERSO	00 ha 05 a 60 ca
A	290	MALERSO	00 ha 13 a 75 ca
A	291	MALERSO	00 ha 00 a 50 ca
A	353	COTONE	00 ha 34 a 10 ca
A	354	COTONE	00 ha 17 a 33 ca
A	364	COTONE	00 ha 33 a 72 ca

A	365	COTONE	00 ha 04 a 05 ca
A	369	COTONE	00 ha 26 a 60 ca
B	91	ACOLAJA	00 ha 11 a 10 ca
B	184	LE CORTI	00 ha 32 a 85 ca
B	185	LE CORTI	00 ha 07 a 15 ca
B	192	LE CORTI	00 ha 31 a 35 ca
B	289	ZAMPINAJO	00 ha 14 a 10 ca

Total surface : 02 ha 84 a 83 ca

### **Bien non délimité**

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section A numéro 200 est un bien non délimité d'une contenance de deux ares soixante-deux centiares (00ha 02a 62ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section A numéro 201 est un bien non délimité d'une contenance de quarante-quatre ares quarante centiares (00ha 44a 40ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section A numéro 202 est un bien non délimité d'une contenance de douze ares dix-sept centiares (00ha 12a 17ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section A numéro 276 est un bien non délimité d'une contenance de un are huit centiares (00ha 01a 08ca).

L'extrait cadastral annexé porte la mention "BND".

### **DÉSIGNATION**

A CASABIANCA (HAUTE-CORSE) 20237, Lieu-dit Casabianca, Village,  
Une maison à usage d'habitation.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
C	98	CASABIANCA	00 ha 01 a 50 ca

Que cette possession a eu lieu à titre de propriétaire, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la*

**Adresse électronique de l'étude : [julie-anne.paoletti@notaires.fr](mailto:julie-anne.paoletti@notaires.fr)  
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture)**